
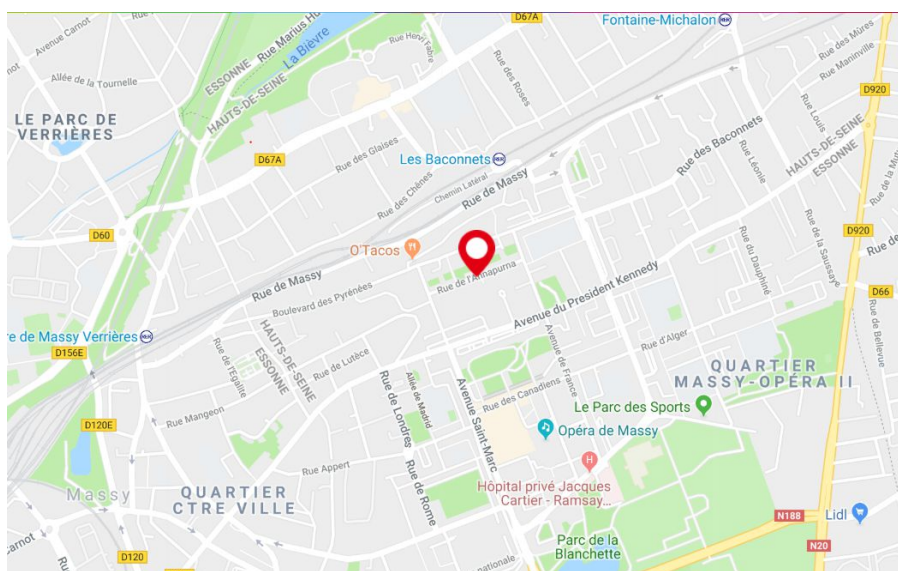




COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

2ème Circuit départemental M13 FLEURET 2018-2019 Samedi 9 Février 2019 à Antony

HORAIRES	- inscriptions à partir de 13h, scratch 13h20 , début à 13h30.
FORMULE	- 1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs, en 4 touches. - Tableau d'élimination directe en 8 touches.
ARBITRAGE	- Tous les arbitres en formation départementale sont convoqués. - Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs. - Le CDE92 convoquera si besoin des arbitres diplômés.
RAPPELS	- Tous les tireurs participant aux épreuves du circuit départemental M13 doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N et la sous-cuirasse 800N . - Pas de surclassement autorisé.
RECOMPENSES	- Un podium récompensera les 8 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.
ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS	- Seuls peuvent participer à cette épreuve : <ul style="list-style-type: none">o les tireurs non-classés,o ou classés au-delà de la 40^{ème} place du classement de Ligue garçons et au-delà de la 10^{ème} place du classement de Ligue filles,o ou figurant déjà dans le classement départemental 2018-2019. - Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 5 avril 2018 23h59, par les clubs. - Afin de faciliter le pointage, la licence 2018-2019 devra être présentée sur place lors de l'engagement et du paiement. - Le droit d'engagement est de 10 € par tireur.
ADRESSE	Complexe sportif Eric Tabarly Rue de l'Annapura- 92160 Antony
	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook : CDE Escrime 92



CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr